

PROCÉDURE NEGOCIEE OUVERTE
ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE BÂTIMENT

Entité adjudicatrice : AEROPORT DE BALE-MULHOUSE – Établissement public franco-suisse – BP 60120 – 68304 SAINT-LOUIS
Cedex – www.euroairport.com

Type de marché : Services

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description des prestations : La consultation concerne un accord-cadre à marchés subséquents avec plusieurs attributaires pour des missions de maîtrise d'œuvre tous corps d'état pour des opérations ayant une estimation de travaux jusqu'à 3 900 000 € HT.
Montant maximum pour 2 ans : 2 500 000 € HT

Les documents du marché sont disponibles gratuitement sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : L'accord-cadre n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations de l'accord-cadre.

Information sur l'accord-cadre : Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal de participants à l'accord-cadre : 3

Durée de l'accord-cadre : 24 mois Démarrage prévisionnel : Octobre 2025

L'accord-cadre peut faire l'objet d'une reconduction : Oui. Il peut être reconduit 2 fois.

Variantes autorisées : Non

Options : Pendant son exécution, l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions prévues dans la documentation marché, conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE.

Conditions liées au marché : La prestation est réservée à une profession particulière : Oui, être inscrit à l'ordre des architectes ou être titulaire d'un diplôme d'architecte reconnu en France.

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché : oui.

Séance de présentation de l'accord-cadre : 31/03/2025 selon modalités figurant dans le RC (article 3.1.1).

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives, qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui disposent des capacités financières et économiques, ainsi que des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Date limite de réception des réponses : 30/04/2025 avant 13h00. Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : se référer à l'article 1.5 du RC

Critères d'attribution : L'accord-cadre et les marchés subséquents sont attribués à l'offre économiquement la plus avantageuse ; le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le Règlement de la Consultation (RC)

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 12 du Cahier des Clauses Générales Études édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Type de procédure : Procédure négociée ouverte définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 10 jours (seule la version française faisant foi) selon les modalités précisées à l'article 3.2. du RC.

Délai minimal de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/>

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 07/03/2025

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg / 31 avenue de la Paix / F-67000 STRASBOURG / Tel.: +33 3 88 21 23 23 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr